

# LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL...

**facile, propre et utile**

A l'heure où les déchets produits sont de plus en plus nombreux, faire du compost permet de limiter l'engrenage de cette augmentation.

Sur le secteur du SMCTOM (55 communes, environ 26 000 habitants), cela revient à plus de 9 millions de kilos d'ordures ménagères produites chaque année !

**Il est donc urgent de faire quelque-chose...**

Le tri est une des solutions pour diminuer la quantité de déchets enfouis... mais ce n'est pas suffisant.

Composter les déchets fermentescibles permet de ne plus jeter ce type de déchets dans les sacs noirs en les réutilisant pour produire un engrais naturel.



Pour vous procurer un composter, téléphoner au **SMCTOM** au **05.53.92.41.68**.

Le SMCTOM vous propose 2 modèles de composter :

- en plastique, 300 litres (84x84x82) : 15 €
- en bois, 505 litres (80x75x85) : 30 €

Composter permet d'enrichir naturellement votre jardin, mais aussi de limiter les sacs noirs et ainsi augmenter la durée de vie des centres de stockage des déchets (CSDU).

Le SMCTOM vous remercie de votre souci de diminuer votre impact sur notre environnement et votre quantité de déchets présentée à la collecte.

# LE COMPOSTAGE.

Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle d'un Français peut être composté.

Le compostage permet :

- de **limiter la production des ordures ménagères** dans les sacs noirs,
- d'**obtenir gratuitement un engrais naturel** (le compost), directement utilisable pour améliorer le sol du jardin ou repoter les plantes.

*Sachez que les jardiniers amateurs contribuent à la pollution des eaux de surface et des nappes souterraines par l'utilisation de produits chimiques. Un Français absorbe chaque année en moyenne 1,5 kg de pesticides dans son alimentation (source : Fondation Nicolas Hulot).*

Faire son compost permet aussi de diminuer :

- les déchets mis en décharge,
- le transport des déchets et des engrais chimiques,
- les feux en plein air qui génèrent des nuisances.

## QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

C'est la transformation en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...) et des invertébrés (verre de terre...) en compost.

## QUELS DECHETS COMPOSTER ?

- **les déchets de la cuisine** : les restes de repas (nouilles, riz), le pain, les épluchures, les fruits et les légumes abîmés, les coquilles d'oeufs, le marc et les filtres du café, les sachets de thé...
- **les déchets de la maison** : serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, balayures, cendres, la litière des animaux familiers si elle est biodégradable...
- **les déchets du jardin** : les fruits et légumes pourris, les fanes du potager, les petites branches, sciure de bois, la paille, le foin, les tontes de pelouse, les feuilles mortes, les fleurs fanées, les mauvaises herbes du jardin si elles ne sont pas en graine...

## COMMENT REALISER SON COMPOST ?

Il faut **mélanger** les catégories de déchets pour obtenir un bon équilibre, une **humidité** adéquate et une bonne **aération**.

l'activité microbienne dans le composteur provoque une montée en température à 30,40 voire 60°C.

Les micro-organismes ont besoin

d'**oxygène** pour réaliser la fermentation. Il faut donc mélanger les déchets pour faciliter l'aération et éviter le pourrissement. Cela permet aussi d'obtenir un compost homogène.

Il faut aussi maintenir une certaine **humidité**. Si elle est insuffisante, les micro-organismes meurent et le processus de fermentation sera stoppé. Si l'humidité est trop grande, la fermentation sera aussi ralentie et des odeurs désagréables seront dégagées.

Il est conseillé de **fragmenter les matières dures et ligneuses** (branches...) afin de faciliter leur dégradation. Il est cependant inutile de broyer les feuilles, les herbes et les déchets de cuisine.

## QUAND ET COMMENT UTILISER SON COMPOST ?

Il faut compter 8 mois pour obtenir un compost mûr. Il aura alors l'aspect d'un terreau brunâtre, une structure grumeleuse et une agréable odeur de terre de forêt. Les déchets d'origine ne sont plus reconnaissables. En fonction de sa maturité, le compost peut être utilisé en paillage (avant maturité) ou comme amendement organique.

## LE COMPOSTAGE DANS UN COMPOSTEUR OU EN TAS ?

**Utiliser un composteur a plusieurs avantages :**

- encombrement réduit,

- accès propre
- bonne insertion visuelle dans le jardin
- maîtrise du compostage

## OU PLACER SON COMPOSTEUR ?

Dans un endroit du jardin proche de la maison, facilement accessible. Dans un lieu légèrement ombragé et à l'abri du vent.

Il faut éviter de le placer trop près des maisons voisines, pour respecter les rapports de bon voisinage.

**Le SMCTOM secteur de Ribérac vend des composteurs (05.53.92.41.68) :**

- un composteur en bois de 505 litres (80x75x85 cm) : 30€
- un composteur en plastique de 300 litres (84x84x82 cm) : 15€



Les composteurs s'ouvrent sur le dessus pour mettre les déchets et devant en bas pour récupérer le compost.